

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	35
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	5
Nombre de votants	35
Date de la convocation	03/01/2023
Certifié exécutoire le	10/01/2023
Date d'affichage	10/01/2023
Envoyé en préfecture le	10/01/2023

Le neuf janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : LONGUET Jean François

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal

EXCUSES : BORT Jean-Pierre (représenté), BOURDARIAS Sophie (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COIGNAC Gérard), CHASSEING Daniel (donne procuration à TAVERT Gérard), LAURENT André (donne procuration à JENTY Philippe), SENEJOUX Geneviève (donne procuration à RUAL Bernard).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

164-2022 : composition du conseil avec la répartition des sièges suite à l'intégration de Bugeat

L'intégration de Bugeat entraîne une modification de la composition du conseil. Il est précisé que la composition actée ci-après correspond à la répartition de droit commun.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 35 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- d'acter la nouvelle composition du conseil communautaire de la communauté de communes V2M comme suit :

Chamberet: 8 titulaires
Treignac 8 titulaires
Bugeat 4 titulaires
Affieux: 2 titulaires
Tarnac 2 titulaires
Autres communes : 1 titulaire et un suppléant

- demande à toutes les communes membres de délibérer sur cette composition

Fait à Treignac le 10/01/2023
Le Président, Philippe JENTY

